



Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

027-200066462-20211027-D2021263-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet 15/11/2021

Affichage 15/11/2021

DEPARTEMENT DE L'EURE  
INTERCO NORMANDIE SUD EURE  
84, Rue du Canon  
27130 VERNEUIL D'AVRE ET D'ITON

**N° D2021-263**

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**  
**Séance du 27 octobre 2021**

Nombre de Conseillers

En exercice : **71**  
Présents : **48**  
Pouvoirs : **12**  
Votants : **60**      **pour : 60**      **contre : 0**      **abstention : 0**

L'an deux mil vingt et un, le 27 octobre à 18h30, le Conseil de Communauté, légalement convoqué le 21 octobre 2021, s'est réuni en séance publique dans la salle des fêtes de Damville - MESNILS SUR ITON, sous la présidence de M. Jean-Luc BOULOGNE

Etaient présents :

MM. AMIGON, AUFFRET, BACCARO, BAÏSSAS, BARES (suppléant de Mme COMPAGNON), Mme BAUDOUIN, MM. BENSALAH, BODEY, Mmes BONNARD, BOUCHER, MM. BOUCHERIE, BOUDEYRON, BOULOGNE, BRAULT, BRISSET, BRUNET, Mme BULARD, MM. CHATEAUGIRON, CHERON, Mme CHOISSELET, MM. CORNET, DE SELLE DE BEAUCHAMP, Mmes DE TOMASI, DEPRESLE, M. DHAESE (suppléant de Mme TOPART), Mme DHEYGERS, M. DOUBLET, Mmes GICQUIAUD, MM. GRUDÉ, GUITTON, JOUSSET, LAINE, LANOS, LEBON, Mmes LEPELTIER, NOEL, MM. OBADIA, OSMOND, PETITBON, POURVU, PROVOST, Mme REBER, MM. REY, RIVEMALE, ROMERO, SURMULET, VANDEWALLE, WOHLSCHLEGEL.

Excusés :

Mme BIQUET (Pouvoir M. VANDEWALLE), MM. BONTE (Pouvoir Mme LEPELTIER), BOURLON DE ROUVRE, Mmes CHAUVIERE (Pouvoir M. LEBON), CORMIER (Pouvoir à M. PROVOST), DELHÔME (Pouvoir à M. PETITBON), M. DERYCKE (Pouvoir Mme BONNARD), Mmes DESNOS (Pouvoir à Mme REBER), DUMOUTIER (Pouvoir à M. JOUSSET), ENAUX, FRANCHET, MM. GOSSET, GOUTTEFARDE, Mme LEFORT, MM. LOUVARD, MORIERE (Pouvoir à M. BOULOGNE), Mme MOUTONNET, MM. NOEL (Pouvoir à M. CORNET), PRIVÉ (Pouvoir à M. BRUNET), SAMON (Pouvoir à M. GUITTON), Mme SAS.

Absentes :

Mmes GOUGIS, MARTIN.

Secrétaire de séance : Mme Nicole BOUCHER

**HABITAT - Attribution du marché de suivi-animation de l'OPAH de L'INSE**

Vu les compétences statutaires de l'INSE ;

Vu le code de la construction et de l'habitat, notamment son article L.303-1 ;

Vu le règlement général de l'Agence nationale de l'habitat (ANAH) ;

Vu la circulaire n°2002-68/UHC/IUH4/26 du 8 Novembre 2002 relative aux opérations programmées de l'habitat et aux programmes d'intérêt général ;

Par délibération du conseil communautaire n°D2021-150 en date du 26/05/2021, l'interco Normandie Sud Eure a souhaité mettre en place une opération programmée de l'habitat en vue de faciliter la rénovation de son parc de logements sur l'ensemble du territoire.

Pour animer cette démarche et accompagner les habitants au plus près, il a été décidé de lancer un marché de suivi-animation de l'OPAH (2021-2026).

Considérant la décision d'attribution de la Commission d'Appel d'Offres (CAO) en date du 11/10/2021 ;

Considérant l'avis favorable du Bureau du 20 octobre 2021 ;

Après en avoir délibéré, le conseil communautaire, à l'unanimité des membres présents ou représentés :

- **PREND ACTE** de l'attribution du marché de suivi-animation de l'OPAH 2021-2026 de l'INSE à SOLIHA pour un montant global de HT de :
  - o Part fixe sur 5 ans : 124 190 €
  - o Part variable sur 5 ans : 125 314 €
  
- **AUTORISE** le Président à signer tout document y afférent.

Fait et délibéré, les jours, mois et an ci-dessus.  
Pour copie conforme.

Acte rendu exécutoire après dépôt en  
Préfecture le 15 NOV. 2021

Le Président,  
Jean-Luc BOULOGNE

